



Est-ce la démocratie que nous méritons ?

L'absence de candidature au poste de conseillers dans 8 communes, la multitude de candidats uniques de maire et le faible taux de participation au vote ont marqué ces dernières communales et municipales. Quel message veut-on faire passer ? Quoi qu'il en soit, nous en sommes tous responsables !

I. Avant la campagne électorale

Suivant l'article 2 du décret n°2019-1541, les élections des maires et des conseillers municipaux et communaux combinées ont eu lieu le 27 novembre 2019. Les cautions aux candidatures ont connu une hausse de plus de 100% à plus de 200% par rapport à celles des communales et municipales de 2015.

La loi sur le délai de campagne reste toujours bafouée.

II. Pendant la campagne

La campagne s'est toutefois améliorée car bon nombre de candidats aux maires ont partagé leur programme. Par contre les conseillers ne se sont pas démenés ou se sont carrément éclipsés pour faire campagne de leurs maires respectifs.

Par ailleurs, on a fait fi des lois régissant les élections ou on les a intentionnellement ignorées. Nos observateurs ont ainsi constaté le non respect de la loi organique n°2018-008 relative au régime général des élections et des referendums, notamment des :

Articles 56 et 57 sur la campagne électorale ;

Articles 60 et suivant relatifs à la neutralité de l'administration et l'interdiction des inaugurations officielles ;

Article 94 concernant le libre choix des électeurs ;

Articles 104 et 108 relatifs aux affichages des conditions aux élections.

III. Le jour des scrutins

Les bureaux de vote ont ouvert leur porte entre 6h. et 9h. Les délégués des candidats, tout comme les observateurs, y ont été tous acceptés.

Des entreprises étrangères, employant des Citoyens malagasy sur le territoire de la République de Madagascar ont aussi nargué le pouvoir qui a insisté que le 27 novembre 2019 est chômé mais payé, en l'ignorant totalement. Aucune mesure n'a pourtant été prise à leur encontre.

Faut-il noter le calme plat qui a régné ce jour ?

Toutefois des défaillances sont à noter, entre autres :

Pour la CENI, concernant l'acheminement des matériels électoraux ;

Pour les membres des bureaux électoraux qui ne maîtrisent pas leurs attributions respectives ;

Le non respect des conditions d'accès au vote ;

Le comportement déplacé de certains dirigeants qui n'ont pas respecté leurs obligations de réserve.

Et le taux de participation reste toujours faible.



KMF/CNOE – Fanabeazana olompirenena/Education des citoyens

Lot IVG 204 Appartement 40 Immeuble SANTA Antanimena- (101) ANTANANARIVO

Tél. : +261 20 22 617 78 – +261 34 17 750 91 / e-mail : cnoe@moov.mg

IV. Après le scrutin

Les citoyens osent dénoncer sous différentes formes le non respect des lois : dépôts de plaintes auprès des instances compétentes, témoignages, partages d'informations...

Le monitoring accompli par des membres du KMF/CNOE–Education des citoyens au sein des SRMV dans les 114 districts nous permet de noter des irrégularités.

Ainsi,

Le droit des électeurs n'a pas toujours été respecté ;

Les Citoyens ont signifié leur démission et désapprobation totale de ce qui est de gouvernance et de vie de la nation par leur refus à participer aux élections, manifestant ainsi qu'ils ne font plus confiance à ce système.

V. Suggestions

Après chaque élection, le KMF/CNOE–Education des citoyens a maintes fois formulé des recommandations. Nous les réitérons tout en insistant sur les points suivants pour ces communales et municipales :

La gouvernance à tous les niveaux est à améliorer pour regagner la confiance du peuple ;

Les politiciens ont à démontrer qu'on peut encore compter sur eux ;

Le respect des lois est de règle et leur application doit être effective en particulier les dispositions de l'article 216 de la loi organique n°2018-008 relative au régime général des élections et des référendums qui sanctionnent toute infraction ;

La maîtrise du maniement et de l'organisation des élections.

Bref,

Un grand défi est à relever pour regagner la confiance des citoyens. On ne peut l'atteindre que si :

- NOUS, citoyens dirigeants,
- NOUS, citoyens politiciens,
- NOUS, citoyens responsables des élections,
- NOUS, citoyens journalistes,
- NOUS, citoyens actifs de la société civile,

mettons l'intérêt général bien largement au-dessus de notre intérêt particulier.

Fait à Antananarivo, le 13 décembre 2019

Le Bureau National
du KMF/CNOE–Education des Citoyens